



L'ECHO DES CALANQUES

Juin 2001

I.S.S.N. : 1251 - 3741 Directeur de la publication : Claude Fulconis

N° 15

Regrouper toutes les volontés pour maintenir l'intégrité et assurer la sauvegarde du site des Calanques

Sommaire

En guise d'éditorial	1	Billet d'humeur	3
Bilan de l'Opération Calanques Propres	1	Une modeste proposition	3
L'article de la Provence du 12 mai 2001	2	La Concertation	3
Fête du 9 ^{ème} et 10 ^{ème} arrondissement	2	Le nouveau Directeur du GIP	4
Conférence	2	Les Calanques : mode d'emploi été 2001	4
Regards	3	Revue de livres	4

En guise d'éditorial

Je tenais à ce que vous ayez des nouvelles de nos Calanques avant l'été.

L'Echo des Calanques doit rester un lien, le plus direct entre vous et nous. Il doit permettre, avec une parution plus dynamique, de coller davantage à l'actualité des Calanques.

Je remercie le Conseil d'Administration d'U.C.L. pour le dynamisme qu'il a su faire preuve pour assurer la sortie de ce numéro, et je vous invite à ne pas hésiter à nous faire parvenir vos réactions, vos interrogations.

Nous profitons de ce nouveau numéro pour faire un rappel d'adhésion pour ceux qui aurait oublié ..

Je vous souhaite de passer de bons mois d'été.

Claude Fulconis, Président d'U.C.L.

Bilan de l'opération Calanques propres du 25 mars 2001

U.C.L. a organisé le dimanche 25 mars 2001 une opération de nettoyage de printemps autour de la calanque de Sormiou. Cette opération n'est pas pour se substituer aux organismes gestionnaires, mais pour sensibiliser le public au geste de rapporter ses détritiques, en proposant à chaque promeneur de devenir acteur du nettoyage. Le

point d'accueil, installé à la barrière de la route du feu, était tenu par les associations Alargo Mazargues et U.C.L.

Dès 9 heures, deux groupes de bénévoles des associations AIL Sainte Anne et Soroptimist International partaient, munis de sacs en plastiques fournis par décathlon, sur les sentiers qui mènent au col de Sormiou pour ramasser les « oubliés ». Peu de temps après, d'autres groupes s'impliquaient avec la même ardeur. Certains venus spécialement pour le nettoyage : membres d'U.C.L., du Club Alpin Français, et des Excurs, et des particuliers en ayant eu connaissance par la presse, d'autres s'y joignaient avec entrain, et même enthousiasme dès que le but de la journée leur était exposé. Grimpeurs, excursionnistes, familles, tous amoureux des calanques. Le bord de mer, de Sormiou à Sugiton n'était pas oublié grâce aux kayakistes.

Comme chaque année, depuis 7 ans, le bataillon des Marins-Pompiers apportait son concours à cette opération. Sous la direction du Commandant Manguy, 6 véhicules calcinés étaient enlevés sur le versant nord du col. Les carcasses avaient été mises à jour lors du terrible incendie du 8 juillet 1998, en même temps que des objets divers : cuisinières, coffre-fort, vélos, cuve à mazout... Des moyens importants ont été mis en œuvre afin

de restaurer le site. Une dizaine d'hommes, disposant de trois engins d'interventions ont travaillé plus de six heures pour évacuer 50 m³ de ferraille. Pendant ce temps, à l'accueil, on réceptionnait des sacs pleins de détritus, radiateur, pneus et autres objets insolites, dans un godet mis à disposition par la Ville de Marseille. Un tri des déchets pouvait se faire car un container à verre était en place.

C'est surtout en bord de route que la récolte était la plus « fructueuse ». Nombreux sont ceux qui ont exprimé leur satisfaction et qui souhaitent que cette opération se renouvelle plus souvent. Le bilan est évidemment positif pour cette partie du massif, mais également l'accueil du public au message délivré par cette action commune.

U.C.L. tient à remercier vivement la Ville de Marseille, la Bataillon des Marins-Pompiers, l'O.N.F., Décathlon, Alargo-Mazargues, les AIL de sainte Anne, Soroptimist International, ainsi que les nombreux bénévoles, randonneurs, grimpeurs (« Assure sec fada, y'a du mou ») et kayakistes (« Raskas kayak rando »). Un remerciement particulier pour les fidèles élèves du collège Chape et des écoles Franklin Roosevelt et Saint Saviourin, qui, chaque année, apportent leur aide pour sauvegarder nos Calanques. Merci aussi aux journalistes de TF1, des journaux La Marseillaise et La Provence qui ont couvert l'événement.

Suite à l'article paru le 12 mai 2001 : « Massif des Calanques : le Parc National attendra »

U.C.L. a fait parvenir à la rédaction de « La Provence » sa réaction :

Le Parc National ne doit pas attendre

Le GIP (Groupement d'Intérêt Public) des Calanques n'a pu voir le jour que par la présence de la phrase : « ... a également pour mission la création d'un Parc national » dans l'article 2 de ses statuts.

Le consensus local existe donc grâce à l'accord des collectivités locales (villes de Marseille et de Cassis, Département, Région) et des associations ¹.

La volonté gouvernementale a été exprimée par D.Voynet lors du Colloque du 29 janvier 2000 : « Je tiens à rappeler que le GIP a pour mission de préparer la création d'un Parc National ».

¹ Concernant la création du Parc National, une délégation représentant 65 associations et 52 élus a été reçue au ministère de l'Environnement le 13 avril 1999 et confortée dans cette formule de protection.

Fête du 9^{ème} et 10^{ème} arrondissement

Union Calanques Littoral était invitée à participer à la fête des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements de Marseille qui s'est déroulée les 16 et 17 juin à la mairie de Maison Blanche. Le stand de l'association a eu son succès habituel ; la joie, l'émerveillement, l'amour que porte le public au Site Classé des Calanques ont été largement exprimés : chacun y allait de son souvenir, de son attachement pour le massif et pour que celui-ci soit à jamais préservé par la création d'un Parc National. Plus de cent signatures sont venues spontanément conforter l'objectif de préparation du Parc National, mission première du GIP, sans laquelle il n'aurait pu voir le jour.

Conférence

La mardi 19 juin, au Club Pernod, la conférence de Claude THOMAS a relancé nos manifestations pour mieux faire connaître les Calanques.

L'auteur nous a fait revivre les trois grandes phases « économiques » du massif : les activités traditionnelles (agro-pastoralisme, artisanats, ...) ainsi que les anciennes bastides, puis l'industrialisation heureusement restée périphérique (et ses différentes vagues), et enfin la naissance des mouvements excursionnistes et de protection de la nature.

Devant le succès de cette conférence, nous allons reprendre le cycle. Pour la rentrée, nous vous annonçons la venue de Bernard VAUCHER, escaladeur et alpiniste de renommée internationale et depuis peu, historien, qui viendra nous parler (diapositives à l'appui) de la naissance et du

développement de l'escalade dans les Calanques. La date exacte vous sera communiqué par voie de presse. De même, à la suite de nombreuses demandes, nous devrions relancer le cycle d'excursions à thème.

Regards

« Le G.I.P. lieu de discussions et de concertation (..) La plupart des groupes sont très attachés à leurs pratiques et souhaitent pour la plupart qu'elles puissent perdurer telle qu'elles sont actuellement. Or qui dit concertation dit aussi concessions et nous pouvons nous demander s'ils sont réellement prêts à faire des compromis.

La plupart voient les Calanques comme un espace immuable où se perpétuent leurs activités. Ils n'envisagent pas d'avoir à modifier leurs

pratiques. Tous sont convaincus d'être de bons défenseurs des Calanques.

La sur-fréquentation : Celle-ci, par essence, n'est pas le fait des uns ou des autres en particulier, mais de tous, collectivement, et pour le moment, l'enfer, c'est les autres ! »

Extrait de « La Nature aux portes de la Ville : Les Calanques de Marseille » (janvier2000)

Billet d'humeur

Le G.I.P. n'a pu voir le jour que par le fait que la mention « le GIP a également pour mission de préparer la création d'un Parc National » a été ajoutée dans l'article 2 de la Convention Constitutive à la demande du Conseil Général. Le Conseil Municipal de la Ville de Marseille a voté à l'unanimité (sauf les conseils municipaux FN) pour la création du G.I.P. avec cette mention très explicite dans les statuts...

Un Parc National pour les Calanques

« Le vieil esprit indépendant de Marseille »
(Evocation du vieux Marseille de A.Bouyala d'Arnaud)

Le Parc National ne sera admis des marseillais et de leurs élus :

- que s'il vient d'eux,
- qu'il ne soit pas parachuté par Paris !

Une modeste proposition

Ce serait ici, à Marseille, qu'il faudrait que l'on écrive le décret de création du Parc National, pour que les usagers, les propriétaires, les services de l'Etat soient concernés par la concertation nécessaire à cette écriture.

La concertation

« Echange d'idées en vue de s'entendre sur une attitude commune »

Concerter : « Préparer ensemble un projet, s'entendre pour agir »

La concertation permet de favoriser la cohésion sociale, d'améliorer les projets ou de faire émerger de nouvelles propositions.

Selon la Charte de la Concertation du ministère de l'aménagement du territoire et de l'Environnement, la concertation :

- doit commencer en amont,
- doit être aussi large que possible, c'est-à-dire qu'elle doit associer tous ceux qui veulent y participer et non seulement la population riveraine du projet,
- exige la transparence, c'est-à-dire la transmission de toutes les informations complètes et accessibles aux non-spécialistes,
- favorise la participation, c'est-à-dire favorise le débat.

Aucune méthode, ni technique n'est universelle en consultation publique. Cette consultation doit s'adapter à la situation, au profil socio-économique et au vécu de ceux dont on souhaite connaître les avis.

Un nouveau Directeur pour le GIP

En poste depuis le 1^{er} juin, il s'appelle Jean-Louis Millo, né à Fréjus, marié, 2 enfants. Il est ingénieur agronome, et ingénieur du Génie Rural, des Eaux et des Forêts. Il a été successivement chef du service Milieu naturel et Aménagement

Les Calanques : mode d'emploi été 2001

Surveillance :

Comme l'an passé, les équipes de surveillants saisonniers employés par le GIP seront déployées. Ils patrouilleront de 9h à 18h30 et cela depuis le 1^{er} week-end du mois de juin jusqu'à fin septembre.

Accès :

Un nouvel arrêté concernant l'autorisation de passage et de circulation du public dans les

Rural à Epinal (Vosges), puis chef de projet à Bamako au Mali, ensuite chef de la Mission Française de Coopération au Brésil, chef du bureau Gestion des Ressources naturelles et Environnement à Paris, et enfin, depuis 1996, directeur régional de l'Environnement à Fort de France en Martinique.

espaces sensibles des Bouches du Rhône a été pris par le Préfet. Le tableau ci-après résume cet arrêté.

Par espaces sensibles, il faut entendre, au terme de l'article 2 : bois, forêts, garrigues, landes, maquis, plantations ou reboisements, y compris ceux bordant les Calanques.

Un tableau annexe précise que pour les propriétaires et ayants-droit, l'accès aux espaces sensibles sont autorisés toute l'année.

<u>Période</u>	<u>Arrêté du 20 avril 2001</u>
Toute l'année	Si la vitesse du vent est inférieure à 80 km/h
Du 1er juillet au samedi précédent le 2ème dimanche de septembre inclus	De 6h à 11h sauf si risque très sévère (TS)

Un risque très sévère est la combinaison d'une vitesse de vent supérieure à 80 Km/h avec un degré hygrométrique spécifié.

Note : La piste de Sugiton est exonérée de façon permanente de l'interdiction de passage (arrêté du 23 juin 1999)

Les poubelles :

Une intéressante opération pilote va être menée dans la Calanque d'En-Vau et ceci pour répondre à la question : « Peut-on supprimer complètement les poubelles à l'intérieur du massif ? », avec , comme réponse (voir en particulier le compte-rendu de l'opération Calanques Propres

d'U.C.L.) : il faut éduquer les personnes pour qu'elles ramènent leurs détritits avec elles.

Le dispositif retenu sera le suivant :

- destruction de 4 poubelles sur 10 dans la Calanques d'En-Vau,
- Du 1^{er} au 15 juillet, les agents du GIP, de l'ONF et du Naturoscope suivront le comportement des usagers,
- Le nettoyage de la zone sera réalisé tous les soirs pendant ces 15 premiers jours de juillet. Les conclusions seront tirées après le week-end du 14 juillet
- La suite de l'opération pourra déboucher sur le destruction totale des poubelles.

Revue de livres

« Des Rochers et des Hommes »
120 ans d'escalade dans les Calanques
Bernard Vaucher Edition de l'Envol

Le but de ce livre était de connecter des générations de grimpeurs qui ont aimé et marqué l'histoire dans les Calanques. Ce fut chose faite, le 17 mai 2001, à l'occasion de la sortie « Des Rochers et des Hommes, 120 ans d'escalade dans les Calanques ». Le lancement du livre a réuni Sonia Livanos, Gabriel Ollive, Maurice Ramond, Gilbert Garrigou aux côtés de toutes les générations successives de grimpeurs jusqu'à celles d'aujourd'hui. Henri Barrin avait envoyé ses vœux à l'auteur par téléphone et par courrier. En plus de la passion de l'escalade et des Calanques, Bernard Vaucher « Barney » a toujours eu celle de l'histoire. C'est ce qui l'a amené à écrire cet ouvrage qui représente 5 ans de travail.